

Jeudi 23 juillet 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accès à la piscine à vagues

Pour rappel, depuis le 13 juillet la phase numéro 2 du déconfinement a été enclenchée pour la piscine à vagues de Châteauroux. Cela a entraîné un retour aux heures classiques de la période estivale. Il n'est plus nécessaire de s'inscrire au préalable.

La piscine à vagues est ouverte :

- Lundi, mercredi et jeudi : de 12h à 19h.
- Mardi : de 12h à 21h.
- Vendredi : de 10h à 12h (réservé aux abonnés) et de 12h à 19h.
- Week-end : de 10h à 19h.
- Samedi 15 août : de 10h à 19h.

Le nombre d'usagers ne pourra pas dépasser 140 personnes (Fréquence maximale instantanée).

Tarif classique

Adulte : 4,90 €

Enfants / étudiants, demandeur d'emploi : 4,45 €

Informations complémentaires

- Port du masque obligatoire jusqu'aux douches ainsi que dans l'ensemble des vestiaires à partir de 11 ans.
- Douche savonnée obligatoire.
- Les casiers seront de nouveau disponibles (placés à la sortie des vestiaires).
- Les palmes, lunettes et brassards sont autorisés sur le bassin (après désinfection).

CONTACT PRESSE

Terry Souttre

terry.souttre@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 35 71

www.chateauroux-metropole.fr

- Réouverture des toboggans.
- Les vagues seront proposées toutes les heures.

Phase 3 envisagée à partir du lundi 3 août 2020

Les conditions d'accès à la piscine à vagues restent les mêmes que pour la phase 2 mais les activités aquatiques pourront reprendre :

- Aquagym : lundi et mercredi de 19h15 à 20h / nombre de place limité à 30 personnes.
- Aquabike : jeudi et vendredi de 19h15 à 20h / nombre de place limité à 8 personnes.

CONTACT PRESSE

Terry Souttre

terry.souttre@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 35 71

www.chateauroux-metropole.fr